



Bulletin municipal – 2<sup>nd</sup> semestre 2025

# Chastel-Nouvel

## AU SOMMAIRE

Édito (p.2)

Travaux de la mairie (p.3)

Finalisation du lotissement Chon-Gron (p.4)

Retour en images FRAT 2025 (p.4)

Changement d'une pompe au forage de Villeneuve (p.4)

Travaux en régie (p.5)

Programme voirie 2025 (p.5)

Rétrospective mandature (p.6 et 7)

Aménagement terminé : c'est COOLagnet ! (p.8)

Élections municipales 2026 (p.9)

Broyat (p.9)

Projet parc éolien Salassous (p.9)

CCAS (p.10)

Décorations de Noël (p.10)

Mémoires et légendes (p.11)

Un concours à « fort » suspens (p.11)

Mairie – 10 rue Principale – 48 000 CHASTEL-NOUVEL

📞 04 66 49 04 33

✉️ mairie@chastel-nouvel.fr

🌐 www.chastel-nouvel.fr - facebook.com/ChastelNouvel48



## L'ÉDITO DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Ce bulletin municipal revêt une dimension toute particulière, puisqu'il s'agit du dernier de ce mandat. C'est donc avec une émotion sincère, mais aussi beaucoup de fierté, que je m'adresse à vous pour revenir sur les projets récemment aboutis et partager quelques perspectives.

Durant ce mandat, et grâce à nos financeurs que sont l'Etat, la Région et le Département, ce sont près de 7 millions d'euros d'investissements qui ont été engagés, toujours avec la volonté de préparer demain tout en respectant l'identité et l'équilibre de notre village et sans avoir eu recours à l'augmentation des impôts locaux.

Ces derniers mois ont été marqués par l'aboutissement de deux projets structurants majeurs pour notre commune. Le premier concerne la rénovation énergétique du bâtiment de la mairie, un chantier ambitieux qui s'est étalé sur dix mois de travaux. Aujourd'hui achevée, cette opération permet d'améliorer significativement le confort des usagers et des agents communaux, tout en réduisant durablement les consommations énergétiques du bâtiment. Je tiens à remercier tout particulièrement Stéphane BESSIÈRE, architecte, pour la qualité de son accompagnement, ainsi que l'ensemble des artisans et entreprises intervenus sur ce projet, pour leur sérieux, leur savoir-faire, leur engagement et leur réactivité.

Le second projet structurant est la création d'un réseau d'eau potable sur le hameau de Coulagnet, accompagnée de la réfection complète de la voirie et de l'enfouissement des réseaux secs. Ce chantier d'envergure répond à des enjeux essentiels de sécurité, de qualité de service et d'amélioration du cadre de vie. Il marque une étape importante pour ce hameau de la commune et illustre notre volonté d'agir de manière cohérente et durable.

Si ce mandat s'achève, l'avenir continue de se préparer. Deux projets importants sont d'ores et déjà à l'étude. La construction de trois logements communaux sur le lotissement de la Coumbe, afin de renforcer notre patrimoine locatif et la mise en valeur du quartier du Fort, site emblématique de la commune. Pour ce dernier, un concours a été organisé cette année, afin de sélectionner un projet lauréat, première étape d'une réflexion ambitieuse pour redonner à ce quartier toute sa place. Les projets engagés aujourd'hui le sont avant tout pour les générations futures, afin que notre commune reste un lieu où il fait bon grandir, vivre et s'engager.

Je souhaite exprimer ma reconnaissance la plus sincère à l'ensemble des adjoints et des conseillers municipaux qui m'ont accompagné tout au long de ce mandat. Leur engagement, leur disponibilité et leur sens du collectif ont été essentiels à la conduite des projets et aux décisions prises pour notre commune.

Je tiens également à remercier très chaleureusement l'ensemble des agents communaux, pour leur probité, leur professionnalisme et leur dévouement quotidien. Leur travail, souvent discret mais indispensable, a largement contribué au bon fonctionnement des services et à la qualité de vie dans notre village. Travailler à leurs côtés a été une véritable richesse.

Je n'oublie pas les bénévoles des associations, véritables forces vives de notre commune. Par leur dynamisme, leur générosité et leur engagement, ils font vivre notre village au quotidien, créent du lien, animent les manifestations et participent pleinement à l'attractivité et à la convivialité de notre territoire.

Enfin, je remercie du fond du cœur l'ensemble des habitantes et des habitants pour la confiance que vous m'avez accordée au fil des années. Vos encouragements, nos échanges et votre attachement à la commune ont donné tout son sens à mon engagement.

À l'approche des élections municipales de 2026, je vous informe également de ma décision de ne pas me représenter. Depuis 2001 et après 25 années d'engagement au sein du conseil municipal, dont 12 années en tant que maire, il m'a semblé naturel de passer le relais. Être maire de notre commune a été pour moi un immense honneur, une responsabilité exercée chaque jour avec passion, exigence et attachement à l'intérêt général.

Je souhaite le meilleur à la future équipe municipale. Je leur adresserai mon soutien entier, sincère et sans faille, convaincu que notre commune continuera à avancer avec énergie et ambition.

Si une page se tourne, l'attachement, lui, demeure intact. Je resterai profondément lié à la vie de ce village qui m'a tant donné.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, de très belles fêtes de fin d'année, pleines de joie, de sérénité et de moments partagés et vous adresse mes vœux les plus sincères pour l'année 2026 : qu'elle soit porteuse de santé, de solidarité et de projets collectifs au service de notre commune.

Très cordialement, avec toute ma reconnaissance,

Didier BRUNEL

# TRAVAUX DE LA MAIRIE



Nous avons le plaisir de vous annoncer que les travaux de rénovation énergétique et d'agrandissement de la mairie sont terminés. L'intégration dans les nouveaux locaux a pu être effectuée à la mi-novembre, dans le respect du délai initialement prévu, les travaux ayant été réalisés en 10 mois. Cette rénovation complète nous permet aujourd'hui de bénéficier d'un bâtiment performant sur le plan énergétique et plus fonctionnel pour les utilisateurs quotidiens. Il est entièrement sécurisé par alarme et vidéosurveillance.



L'Agence Postale Communale (APC) a rejoint la mairie en un même lieu, ce qui a conduit à une révision des horaires d'ouverture afin d'améliorer le service rendu aux administrés :

- Lundi, mardi, vendredi : 8h00–12h00 et 13h30–17h00
- Mercredi : 8h00–12h00 et 13h30–18h30
- Jeudi : 13h30–17h00.

Ces nouveaux horaires permettent une ouverture au public de 35 heures par semaine, tant pour la mairie que pour l'APC. Ces différents aménagements offrent un accueil plus confortable aux usagers.



Nous remercions chaleureusement les entreprises et l'architecte pour la qualité de leur travail, ainsi que nos partenaires financiers — l'État, la Région, le Département et La Poste — pour leur soutien indispensable à la réalisation de ce projet structurant pour notre commune.



# FINALISATION DU LOTISSEMENT CHON-GRON

Les travaux de finition du lotissement Chon-Gron avaient été différés afin de permettre aux nouveaux propriétaires de construire leur habitation sans endommager la voirie.

À la reprise du chantier, l'entreprise Jannetta, titulaire initiale du marché, avait cessé son activité. La municipalité a lancé une consultation complémentaire afin d'obtenir la solution la plus adaptée aux besoins de la commune et aux contraintes budgétaires. La proposition de la SLE a été validée pour un montant de 46 669,02 € TTC. Les travaux ont été réalisés à l'automne.

## RETOUR EN IMAGES FRAT 2025

Comme annoncé dans le précédent bulletin municipal, la commune a engagé plusieurs travaux d'aménagement et d'embellissement dans le cadre du programme FRAT.

Ces réalisations, confiées à l'entreprise SLE, ont permis la création de deux nouveaux espaces de stationnement : l'un à l'entrée du lotissement Chon-Gron, l'autre à l'entrée du hameau de Coulagnet.



Chon-Gron



Une reprise des abords du monument du Souvenir a été réalisée, participant à la mise en valeur de la place et du patrimoine communal.



Coulagnet



## CHANGEMENT D'UNE POMPE AU FORAGE DE VILLENEUVE

Après le remplacement de la première pompe l'année dernière, la seconde installation, datant de 1987, est tombée en panne en juillet.

Afin de garantir le système d'alimentation en eau du hameau, une nouvelle pompe a été commandée et installée dans les plus brefs délais. L'intervention a été réalisée par la société locale AMI 48, avec la collaboration des agents techniques de la commune, pour un montant de 2 918.16 € TTC.

Le fonctionnement du forage rétabli assure la pérennité de l'approvisionnement en eau de Villeneuve.



# TRAVAUX EN RÉGIE



Réparation d'une fuite d'eau  
chemin du Planas



Rafraîchissement des logements communaux  
lors de changement de locataire.  
Ici l'ancienne école du Chastel



Travaux de peinture à L'Écoline



Réalisation de l'ouvrage en béton pour  
la pose du panneau lumineux

Les agents techniques assurent  
l'entretien des bâtiments  
communaux et de la voirie.  
Comme chaque fin d'année, ils  
ont également mis en place les  
décorations pour les fêtes.



Avant



Réfection et élargissement chemin du Causse



Réfection escalier extérieur mairie  
Peinture et modification des systèmes  
d'accroche de la signalétique de la mairie



Réalisation du sol souple et installation du  
jeu pour les petits (Square du 19 mars 1962)

## PROGRAMME VOIRIE 2025



Dans le cadre du programme voirie 2025, la commune a entrepris des travaux d'entretien sur le prolongement du chemin des Faïsses, régulièrement emprunté par les familles lors de promenades et desservant également l'aire de stockage du broyat.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Germain pour un montant total de 11 502 € TTC, dont 6 320 € ont été subventionnés par le Conseil Départemental.

Cette opération s'inscrit dans la démarche communale d'amélioration de la qualité et de la sécurité des voies de circulation.



# RÉTROSPECTIVE MANDATURE

Retour sur les principales actions qui ont marqué le développement de la commune au cours de cette mandature. La finalisation des travaux les plus récents, aménagement de Coulagnet et rénovation énergétique de la mairie vous sont présentés en détail dans ce bulletin.

## ENTRÉE D'ASPRES

En 2020, l'entrée du hameau d'Aspres a fait l'objet de travaux d'aménagement : reconstruction d'un mur de soutènement avec création d'un espace de stationnement, déplacement et restauration du calvaire, mise en place d'un banc public.



## NUMÉRISATION DE L'ÉTAT CIVIL

En 2021, la commune a réalisé la numérisation et l'indexation des actes d'état civil depuis 1930, soit environ 800 actes. Cette opération modernise les services municipaux, assure la conservation sécurisée des archives et facilite l'accès aux documents.

## PLACE DE L'ÉGLISE

Face à des épisodes orageux de plus en plus violents, la collecte des eaux pluviales, devenue insuffisante, a été entièrement reprise. Ce chantier, inscrit au programme voirie 2021, a également permis de sécuriser le carrefour avec un rond-point, d'enfoncer les réseaux, de réorganiser le stationnement, d'aménager un espace piéton et un jardin public.



## MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES (MAM)

Pour répondre à l'arrivée de nouvelles familles, la commune a renforcé l'accueil des jeunes enfants avec la création de la MAM, portée par la Communauté de Communes Randon-Margeride. Initié par la municipalité, le projet a abouti à son ouverture en 2021. Actuellement quatre assistantes maternelles accueillent une vingtaine d'enfants.

## AMÉNAGEMENT DE LA RD 806

Après plusieurs années d'attente, les travaux d'aménagement et de sécurisation de la traversée du Chastel-Nouvel ont été lancés à l'automne 2022. Création de trottoirs, passages piétons, plateaux ralentisseurs, zones à 30 km/h et nouvel éclairage public contribuent désormais à la sécurité et à l'embellissement du bourg, offrant une traversée agréable et végétalisée. Nous tenons à remercier les familles BESTION et BRAGER pour l'acquisition des terrains permettant l'aboutissement du projet.



## AMÉNAGEMENT DE LA PLACE SAINT-ROCH À ALTEYRAC

Afin d'améliorer le stationnement et la sécurité, la commune a agrandi la place Saint-Roch grâce à l'acquisition en 2023 d'une parcelle attenante vendue par la famille PRIVAT que nous remercions. Les travaux réalisés en régie ont permis de créer de nouvelles places de parking, en déplaçant le métier à ferrer et d'aménager un espace vert, alliant praticité et cadre agréable autour du musée.



## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS COMMUNAUX

Soucieuse d'améliorer la performance énergétique de son patrimoine, la commune a engagé en 2023 la rénovation des logements de la vicairie et de l'ancienne mairie, avec le remplacement des menuiseries extérieures. Le bâtiment de l'ancienne école a également été réhabilité en 2024, avec le changement des menuiseries et la reprise de la toiture. Ces travaux contribuent à la préservation du bâti communal.



## DÉVELOPPEMENT DES LOTISSEMENTS COMMUNAUX

Pour répondre à une forte demande, en 2023 la commune a aménagé deux nouveaux lotissements : trois parcelles viabilisées en haut du chemin Neuf et cinq parcelles impasse des Genêts.



## CHEMIN DES FAÏSSES

Travaux de sécurisation en 2024 avec élargissement de voie et réalisation d'un mur de soutènement pour permettre la création d'un trottoir sur le chemin entre L'Écoline et le lotissement des Frênes.

## CLIMATISATION DE LA SALLE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Dans le cadre de la prévention des risques liés à la canicule, une climatisation a été installée en 2024, offrant un lieu frais et accessible aux habitants les plus fragiles, conformément aux recommandations préfectorales.



## JEUX POUR LES ENFANTS

En 2025, la commune poursuit le développement des espaces de jeux. Après l'installation de la balançoire en 2021, un nouvel espace destiné aux plus petits a été aménagé cette année, enrichissant le square du 19 mars 1962 tout en contribuant à l'amélioration continue des infrastructures pour la petite enfance.

## AMÉNAGEMENT TERMINÉ : C'EST COULAGNET !

Depuis mars 2022, après plusieurs années de préparation, d'études techniques, de demandes de financement et de suivi administratif, nous pouvons enfin nous féliciter de la finalisation des travaux engagés en juillet 2024 à Coulagnet. Ce chantier d'un montant total de 437 651.01 euros TTC représente une avancée majeure pour le hameau.



Avec la mise en service du réseau d'eau potable au printemps, l'ensemble des habitants bénéficie d'une eau de qualité, sécurisée par des infrastructures modernes. La station d'épuration, quant à elle, garantit le respect des normes environnementales et la préservation du milieu naturel. Depuis octobre, les poteaux et câbles ont disparu, cela donne au hameau un paysage plus harmonieux, mettant ainsi en valeur son caractère et son bâti.



Désormais, les habitants de Coulagnet peuvent envisager l'avenir avec sérénité, dans un contexte où la gestion de l'eau est une priorité. Après cette période d'effervescence, le hameau retrouve son calme et les habitants profitent pleinement des améliorations réalisées.



**ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 : CE QUI CHANGE POUR LE SCRUTIN**

Jusqu'à présent, dans les communes de moins de 1 000 habitants, l'élection des conseillers municipaux se faisait au scrutin majoritaire plurinominal à deux tours, avec possibilité de panachage (les électeurs pouvaient rayer des noms, modifier l'ordre...) ou de listes groupées ou isolées.

À partir de 2026, les communes de moins de 1 000 habitants passeront au scrutin de liste paritaire, à deux tours, avec alternance stricte homme/femme sur les listes, et suppression du panachage : on vote pour une liste complète sans possibilité de la modifier (ni rayer, ni ajouter, ni annoter...).

Pour tenir compte des réalités spécifiques des petites communes, cette réforme prévoit que les listes puissent être « incomplètes » c'est-à-dire comporter jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal. Pour notre commune, il peut être réputé complet à partir de 13 candidats.



Pour davantage d'informations vous pouvez consulter le site : <https://www.interieur.gouv.fr>

BROYAT

Le service de broyage des déchets verts mis à disposition sur la commune est destiné uniquement aux particuliers pour la valorisation des branches issues de l'entretien courant des jardins.

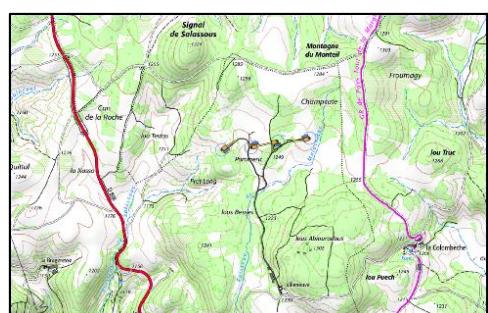
Afin de garantir son bon fonctionnement, il est indispensable de respecter les règles suivantes :

- sont acceptées uniquement les branches d'un diamètre maximum de 15 cm,
  - sont interdits les feuilles, le gazon, les souches et tout autre déchet.

**Les agents communaux ne sont pas chargés de trier les dépôts, ce site n'est pas une déchetterie.**  
Merci à chacun de respecter ces consignes afin de garantir son bon fonctionnement et de pouvoir profiter durablement de ce service.

# PROJET PARC ÉOLIEN SALASSOUS

En décembre 2022, EDF power solutions (anciennement EDF Renouvelables) a sollicité la collectivité pour étudier la faisabilité d'un nouveau projet éolien sur son territoire. Depuis 2023, EDF power solutions mène des études techniques, paysagères et environnementales qui ont conduit à la définition d'un projet - dénommé « Salassous » - composé de 4 éoliennes, au Nord du hameau de Villeneuve.



D'une puissance de 13,5 MW ce parc éolien serait capable d'alimenter en électricité environ 6 000 foyers. Il est prévu le dépôt d'une demande d'autorisation environnementale unique au premier trimestre 2026. Conformément à la réglementation, une présentation du projet de Salassous est disponible sur le site de la mairie à l'adresse suivante : <https://www.chastel-nouvel.fr/vie-municipale/parc-eolien-de-salassous/> Pour plus d'informations vous pouvez contacter EDF power solutions à l'adresse suivante : [fabien.viard@edf-re.fr](mailto:fabien.viard@edf-re.fr)

## REPAS DES ÂINÉS

Dimanche 30 novembre, la salle intergénérationnelle a accueilli le traditionnel repas des aînés, offert par le CCAS aux habitants de la commune âgés de plus de 65 ans. Cette rencontre, devenue un véritable rendez-vous de l'automne, a réuni de nombreuses personnes venues partager un moment chaleureux.

La journée a débuté autour d'un apéritif préparé par Le Chastellois, l'occasion pour chacun d'échanger et de se retrouver. Monsieur le Maire, entouré d'une partie des membres du CCAS, a souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants. Il a exprimé une pensée pour ceux qui n'ont pu être présents et a rappelé, avec émotion, le souvenir des personnes disparues au cours de l'année. Il a porté une attention particulière à notre doyenne, Maria BONNET, en lui offrant un bouquet de fleurs en témoignage de respect et de sympathie.



Le repas servi par Le Traiteur de Vos Envies a débuté, offrant à chacun un moment culinaire apprécié. L'ambiance musicale a été assurée, tout au long de la journée, par le groupe Aubade Musette. Les participants ont pu profiter des airs entraînantes et pour certains faire quelques pas de danse. Chaque convive a pu repartir avec un ballotin de chocolats. Rendez-vous l'an prochain pour un nouveau moment de fête et de partage !

## ANNIVERSAIRE

Des représentants du CCAS rendent visite aux habitants âgés de 80 ans et plus, au cours du mois anniversaire. Cette année, une chancelière et des chocolats Jeff de Bruges leur ont été offerts. Un moment simple et chaleureux toujours très apprécié.

## SPECTACLE DE NOËL

Les rires du jeune public ont résonné à la salle intergénérationnelle, mercredi 17 décembre. Pour la cinquième année consécutive, le CCAS a offert aux enfants un moment festif et de partage. Ils ont découvert « Le Père Noël et Zippy l'Extra-Terrestre », représentation mêlant humour et fantaisie, présentée par la compagnie Les Scènes du Sud. À l'issue du spectacle, un goûter a été offert aux participants. Cette après-midi conviviale a rencontré un vif succès !



## DÉCORATIONS DE NOËL



Comme chaque année, la féerie de Noël prend vie dans notre commune !

Depuis quelques semaines, la place de la mairie s'est parée de ses plus beaux habits d'hiver, les illuminations scintillent à la tombée de la nuit. La scénette s'est étoffée, pour le plaisir des petits et des grands, avec un traîneau tiré par des rennes prêts à s'envoler vers le ciel étoilé.

Deux nouvelles traversées, à Aspres et Asprettes, sont venues finaliser les décorations aux entrées des hameaux. Les décors réalisés les années précédentes par les enfants trouvent toujours leur place dans notre village.

# MÉMOIRES ET LÉGENDES

## LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE : LE MOULIN HÉBRARD



En contrebas du hameau d'Alteyrac, en bordure du ruisseau Le Ria, nous pouvons lors de promenades apprécier un ancien moulin à eau. Dans le cadre de la préservation du patrimoine bâti, après avoir rencontré la famille HÉBRARD d'Alteyrac, que nous remercions, la commune du Chastel-Nouvel a décidé de l'acquérir en 2017 et d'en confier la restauration à l'association Le Bouffadou.

Des journées de travail participatif sont alors organisées par les adhérents pour le débroussaillage et la coupe d'arbres. Après le nettoyage intérieur du moulin, le démontage de l'ancien toit, des travaux de maçonnerie ont été réalisés dont la réfection d'un mur partiellement écroulé et le jointage des pierres. Après la coupe et l'équarrissage du bois par Le Bouffadou, la charpente et la volige ont été fixées suivies de la pose des lauzes.

La mise en place de la meule dormante et la fabrication du « roudet », réalisée par un bénévole, ont entamé les étapes de remise en service du mécanisme. Il reste à finir notamment l'axe du moulin et toutes les parties en bois, trémie, banc, auget, babilard, bac à farine, pour amener le grain entre les meules et récupérer la farine.



Le Moulin Hébrard a fait l'objet d'une visite cet automne de professeurs et d'étudiants de la faculté de Clermont-Ferrand dans le cadre d'un projet de recensement des moulins existants sur notre territoire. Les adhérents et les étudiants effectuent actuellement des recherches complémentaires sur l'origine du moulin. Le compoix d'Alteyrac de 1657 signale déjà l'existence du « moulin d'eau » de Jean MOLINIER du « prat molin » avec sa « gravière ». Les matrices cadastrales de 1808 montrent que le moulin appartenait à Jean VIDAL avant d'être cédé à la famille HÉBRARD en 1887. Il est envisagé la réalisation de panneaux d'information sur le moulin. Ce site participe aux Journées du Patrimoine et peut être visité sur demande.

## UN CONCOURS À « FORT » SUSPENS

La réflexion sur le projet d'aménagement du Fort poursuit son avancée selon le calendrier.

Au vu de la spécificité du quartier, le conseil municipal a choisi de recourir à un concours d'architectes. La commission technique composée d'un élu, de l'assistante à maîtrise d'ouvrage AB Ingénierie et d'un agent du CAUE s'est réunie le 23 octobre afin d'analyser les dossiers des quatre candidats ayant répondu à l'appel à concourir.

Le 30 octobre, le jury, composé de Monsieur le Maire, des membres de la commission d'appel d'offres, de la Directrice du CAUE et de l'architecte conseil de la DDT, a retenu trois groupements :

- A3-PAYSAGE, mandataire en collaboration avec AMAT bureau d'études et Superlux design ;
- Luc LÉOTOING Paysage Urbaniste, mandataire en collaboration avec le bureau d'études FAGGE et Associés ainsi que l'architecte NEUVILLE Maxime ;
- Un Pour Cent Paysages, mandataire en collaboration avec HSB architecture, Eco bâtiment, Quartiers Lumières et le bureau d'études Gaxieu.

Le 14 novembre, ces équipes ont participé à une visite du site organisée par la commune, accompagnées par AB ingénierie et par le CAUE. Cette journée a permis aux candidats de mieux appréhender les enjeux patrimoniaux, techniques et environnementaux liés au projet. À la suite de cette visite, chaque groupement dispose d'un délai de trois mois pour élaborer une proposition technique et chiffrée. Le jury se réunira le 16 février 2026 afin de désigner le lauréat du concours.

# INFORMATIONS COMMUNALES

## HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

**Secrétariat de Mairie et Agence Postale Communale :**  
Lundi, mardi et vendredi : 8h00-12h00 / 13h30-17h00  
Mercredi : 8h00-12h00 / 13h30-18h30  
Jeudi : 13h30-17h00

**Nouveaux horaires**

**Bibliothèque municipale :** lundi : 14h – 16h30, mercredi : 10h – 11h30 et 17h – 18h30, samedi : 10h – 12h.  
**Permanence de Monsieur le maire :** tous les vendredis : 14h – 18h.

## NOUVELLE ENTREPRISE



À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, Romain CHANEAC crée son entreprise de petite maçonnerie, espaces verts et terrassement pour particuliers et professionnels.

📞 06 30 30 68 92

✉️ [rc.toustravaux@outlook.fr](mailto:rc.toustravaux@outlook.fr)



## PANNEAU LUMINEUX :

Opérationnel depuis le mois dernier, le panneau lumineux renforce notre communication. Il permet de diffuser toutes les informations utiles à la vie communale : annonces des associations, dates des prochains événements et informations municipales.

## OPÉRATION MILITAIRE :

Nous vous informons qu'un exercice militaire aura lieu sur notre territoire du 15 au 19 février 2026 avec personnel, véhicules terrestres et aériens. Des tirs de munitions à blanc pourront être effectués.

### Lectures insolites

avec Stéphanie BRIOT et Olivier ALLE,  
à partir de 6-7 ans, les enfants seront plongés dans le noir !

### Printemps des Poètes

avec Lucas LOMBARD

2026 → 14 janvier

2026 → 13 mars

### Premières Pages

avec Carole DEVEAUD et Béatrice GAUZY  
pour les 0-3 ans

2026 → 18 mars

### Premières Pages

avec Aloyse BROSSE  
pour les 0-3 ans

2026 → 1<sup>er</sup> avril

### Premières Pages

avec Ameline BERNARD  
pour les 0-3 ans

2026 → 13 mai

## ÉTAT CIVIL

### DÉCÈS

Jean-Luc BONNET (61 ans)

Jean-Pierre COURT (78 ans)

Joseph BLANC (94 ans)

... Nos peines

### NAISSANCES

**3 octobre :**

Antoine BOURGADE

**14 octobre :**

Théa GARNERONE

**30 octobre :**

Esmée LOPES

**30 octobre :**

Côme LANDEMAINE MAZIÈRES

**17 novembre :**

Zélia CHEVOGEON

... Nos joies

### MARIAGES

**12 juillet :**

Marie COUTAREL  
& Benoit BUISSON

**19 juillet :**

Marie BARGETON  
& Florian LEDOUX

... Nos félicitations